

de grève. Aux yeux des travailleurs, le comité de grève n'apparaîtrait plus alors comme un facteur d'unité mais comme une division supplémentaire, les travailleurs ressentant le comité de grève et les syndicats non plus comme complémentaires mais comme alternatifs. Par contre dans de telles situations, il est nécessaire de favoriser l'auto-organisation des travailleurs sous la forme de commissions pouvant se coordonner, tel que cela a eu lieu à Lip et à Olivetti et à la BNP.

De même, lorsque la masse des travailleurs hésitent à entrer en lutte, en particulier lorsqu'une lutte s'avère difficile comme Lip, il peut être nécessaire de mettre en place, comme l'ont fait les militants CFDT de Lip, un comité de mobilisation rassemblant les travailleurs combattifs agissant en coordination avec le syndicat, développant les initiatives visant à convaincre les hésitants, favorisant l'unité en regroupant des syndiqués CGT, CFDT et des non-syndiqués, en ayant soin de refuser toute tentative de transformer un tel comité en une troisième force para-syndicale. C'est de cette façon que les travailleurs les plus combattifs pourront gagner à l'action la masse des travailleurs et non se couper d'elle.

